Schrifttum

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Plan : Zeitschrift für Planen, Energie, Kommunalwesen und Umwelttechnik = revue suisse d'urbanisme**

Band (Jahr): **1 (1944)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

vision d'expériences; rendre accessible tout le matériel de comparaison et créer, à l'aide d'un examen critique, les bases scientifiques de la solution la plus rationnelle et, en même temps, la plus esthétique de tous ces problèmes de la reconstruction: n'est-ce pas là nettement le devoir et le but de notre Fédération qui, précisément en vertu de son caractère international, est appelé à faciliter aux architectes, urbanistes, magistrats et autres personnes intéressées, dans le monde entier, l'échange de vues, la discussion et la mise au point d'idées nouvelles. Les restrictions apportées par la guerre à l'activité du bâtiment ont surtout affecté le domaine *de l'urbanisme.* En conséquence, le nombre des programmes urbanistiques de quelque envergure a considérablement baissé. Il est d'autant plus satisfaisant de constater que notre époque, caractérisée par un sensible recul de l'urbanisme pratique, a permis d'enregistrer, dans le domaine de l'urbanisme scientifique, quelques succès d'importance toute particulière, en ce qui concerne la législation. C'est ainsi que l'Italie s'est donné une nouvelle loi d'urbanisme fondamentale (Legge Urbanistica du 17. 8. 1943) que l'organe de notre Fédération a longuement commentée. La France a fait un effort analogue en rassemblant les prescriptions urbanistiques, éparpillées jusqu'ici dans différents textes, et en les complétant par des prescriptions nouvelles, de manière à établir la Loi d'urbanisme du 15. 6. 1943 qui mérite, elle aussi, d'être qualifiée de création modèle dont l'influence sur le développement de l'urbanisme français ne saurait être sous-estimée. La revue de la Fédération a également publié un rapport sur cet acte créateur d'importance primordiale.

Mais, dans un autre domaine encore, la Fédération est à même d'enregistrer des progrès non moins importants que ceux qu'elle a réalisés en matière d'urbanisme. J'ai nommé *l'aménagement de l'espace* qui a pris à tâche de former et d'organiser de vastes espaces et d'en diriger toutes les forces actives, de manière à obtenir le plus grand rendement possible et à réduire le travail improductif (p. ex. par la répartition systématique des lieux de travail). A l'exemple de l'Allemagne qui avait pris les devants (décret fondamental sur l'Office du Reich pour l'Aménagement de l'espace, en date du 26. 6. 1935) les Pays-Bas ont promulgué, le 15. 5. 1941, une loi d'aménagement, national. dite «Plan national» qui sera, sans aucun doute, du plus heureux effet pour les Pays-Bas. De son côté, la Suisse a fait preuve d'une activité exemplaire dans le domaine de l'aménagement national. En 1937, elle a créé la «Commission d'aménagement national suisse» et en 1941, le «Comité d'Aménagement national» à l'Ecole polytechnique fédérale. Les événements en Suisse, qui ont également fait l'objet de plusieurs rapports, dans nos publications, laissent prévoir un développement ultérieur qui non seulement sera favorable à la Confédération, mais qui servira, de même que l'exemple des Pays-Bas, de modèle à d'autres pays, d'autant plus que les efforts tendant à régler l'aménagement de l'espace, s'accusent chez différentes nations. Notons, à cet égard, que l'Angleterre a institué, en 1942, un ministère spécial pour l'aménagement des villes et des campagnes (Town and Country Planning Ministry), ministère ayant pour tâche d'assurer l'unité et la continuité dans l'établissement et l'exécution de directives nationales concernant «l'exploitation et le développement de la propriété foncière dans toute l'Angleterre et le Pays de Galles». C'est Mr. G. L. Pepler qui a été nommé premier fonctionnaire technique de ce ministère.

Non moins importants que le *planisme en grand,* en vue duquel la Fédération amasse expériences et connaissances, les problèmes relatifs au *détail de la construction d'habitations* exigent impérieusement une solution future. Etant donné le rythme accéléré auquel la reconstruction devra s'effectuer, les millions d'habitations nécessaires pourront être bâties sans qu'il soit fait énergiquement appel à une *standardisation* radicale. La question des matériaux de construction, de leur qualité et de leur provenance, constitue également un point important du programme.

La Fédération internationale de l'Habitation et de l'Urbanisme sait donc qu'elle est appelée à collaborer aux *grandes tâches de l'avenir.* Celles-ci doivent être, dès maintenant, méditées à fond et soumises à des investigations scientifiques. A cet effet, je me suis mis en relation avec des experts éminents de tous les pays, afin d'établir, de concert avec eux, des propositions concrètes pour ces grandes tâches. De cette façon, le travail actif de la Fédération doit être préparé pour l'après-guerre.

Les problèmes en face desquels nous placera *la construction,* sont énormes. Mais à l'aide des expériences sanglantes et des leçons de la guerre, il faut que nous parvenions à créer quelque chose d'absolument nouveau, voire même de révolutionnaire, dans le domaine de l'habitation et de l'urbanisme, — et nous y parviendrons. Le but et la tâche de notre Fédération internationale doit être de conseiller, depuis son poste d'observation, ceux qui, dans tous les pays, sont chargés d'élaborer et d'exécuter des plans, tout en fortifiant, au moyen d'idées créatrices, l'âpre volonté de venir à bout, aussi rapidement que possible, des désastres causés par une époque destructrice. *Dr. Karl Strölin.*

Schrifttum

Vorarbeiten für eine Regionalplanung im Zürcher Oberland

«Die Regionalplanung im Kanton Zürich», Heft 1. Zu beziehen vom Rechnungssekretariat der Direktion der öffentlichen Bauten des Kantons Zürich, 50 S. mit 5 Planbeilagen. Fr. 5.—.

Die Direktion der öffentlichen Bauten des Kantons Zürich gibt soeben ein erstes Heft einer geplanten Reihe von Veröffentlichungen über Regionalplanung heraus. Es befasst sich mit den Vorarbeiten für eine Regionalplanung im Zürcher Oberland und stellt eine landeskundliche Uebersicht dar, zu der sich die Anregung aus Fragen ergab, die die Finanzdirektion im Zusammenhang mit der Neuordnung der Verkehrsverhältnisse im Zürcher Oberland beschäftigt haben. Es handelte sich darum, ob bestimmte Entwicklungstendenzen der einzelnen Gemeinden des Zürcher Oberlandes festgestellt werden können, und zwar in sachlicher Hinsicht, d. h. in bezug auf Industrie und Landwirtschaft, sowie in räumlicher Hinsicht. Daneben wurden noch verkehrstechnische Probleme aufgeworfen. Diese Fragen konnten nur auf einer umfassenden Kenntnis des Untersuchungsgebietes, seines landschaftlichen Charakters und seiner geschichtlichen Entwicklung heraus beantwortet werden. Ueber die mehr feststellende Betrachtung und Deutung der Verhältnisse hinaus ergaben sich praktische Vorschläge für die künftige Ausgestaltung des Untersuchungsgebietes. So entwickelten sich folgerichtig Vorarbeiten und Anregungen für eine Planung in der Region des Zürcher Oberlandes.